



Calcul de l'aide financière à un parent en maison de retraite

Par **clarys**, le **13/04/2009** à **21:36**

Bonsoir Madame, Monsieur,
Nous sommes trois enfants et notre père doit rentrer en maison de retraite, ce dernier n'a que 960€/par mois
Il est de toute évidence qu'une maison de retraite est beaucoup plus chère
Tout à fait de bon cœur nous allons faire rentrer notre père une maison de retraite, digne de ce nom
Deux de mes frères ont de grands biens immobiliers et bien évidemment un revenu mensuel, en ce qui me concerne, je n'ai pas de bien immobilier et je touche une retraite de 1.200€
J'aimerais savoir si le calcul tient compte des biens immobiliers et revenus ou simplement des revenus mensuels (y compris retraite) de chacun ?
De plus, dans quelle mesure les petits enfants sont alertés, si les parents n'ont pas assez de moyens ?
Je vous remercie par avance de votre réponse
clarys4